



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

Septembre 2000

Numéro 27

Dans ce numéro

- 1 CAP du 29 août 2000.
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Rencontre avec le personnel des Trésoreries (suite).
- 4 Bulletin d'adhésion.

CAP du 29 août 2000

Le TPG a réuni le 29 août 2000 la CAP locale de catégorie C pour des mutations internes puis celle de catégorie A pour examiner les recours en notation d'un Inspecteur.

MOUVEMENTS DE CATEGORIES C AU 1^{er} NOVEMBRE 2000 :

La Direction a annoncé l'affectation de 2 agents de recouvrement stagiaires au 1^{er} octobre 2000 et de 6 agents de recouvrement stagiaires au 1^{er} novembre à leur sortie de l'Ecole de Noisy le Grand. Par ailleurs, 3 mutations internes ont été décidées :

- M. BOFFY à TG Recouvrement Animation comme agent enquêteur (ex- TG Suppléance),
- Mme MOUTRILLE à T. Dijon Sud (ex-T. Chenôve),
- Mme OESCH à T. Beaune (ex-TG Comptabilité),

Le prochain mouvement de mutation aura lieu au 1^{er} janvier 2001 avec une réunion de la CAP prévue fin octobre 2000. Aussi, afin de veiller au respect de vos droits, nous vous invitons à transmettre à votre élu de la CGT une copie de votre demande de mutation.

EXAMEN DU RECOURS EN REVISION DE NOTE INSPECTEURS :

La personne ayant fait un recours demandait à ce que soit reconnu d'une façon chiffrée ses compétences et tout le travail spécifique réalisé en 1999. En effet, au cours des 3 dernières années, les appréciations écrites étaient toutes excellentes et valorisantes et toujours meilleures d'une année sur l'autre. Alors que cette personne était notée les deux années précédentes en zone de valorisation intermédiaire, la Direction en a profité, lors du changement d'échelon en 1999, pour attribuer une note en zone neutre. La CGT a demandé au TPG de noter en zone de valorisation cette personne compte tenu des appréciations élogieuses et de la satisfaction générale donnée par celle-ci. Le TPG a refusé de revenir sur la notation en s'abritant derrière le système de quotas qui ne permettrait pas selon lui de relever la note chiffrée. La CGT a voté CONTRE la proposition du TPG visant à maintenir la note actuelle alors que le représentant CFDT s'est abstenu après avoir précisé qu'il ne récusait pas totalement le système actuel de notation. Pour la CGT, cet exemple est tout à fait typique des incohérences de notre système de notation qui se révèle à l'usage totalement **démotivant et frustrant**. Le TPG ne note pas les Inspecteurs uniquement sur leurs valeurs

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement : PETEY Marie-Claude (TG Epargne-gestion).

Agents de recouvrement principal : LOMBARD Sylvie (TG Suppléance) et SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux) et ROMERU Claudette (T. Chenôve).

Inspecteurs : ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B.) et GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française).

Vos représentants CGT en CTPL :

ANGLADE Pierre (TG C.M.I.B. 03-80-59-26-66).

GOMEZ Jean-Claude (T. Fontaine Française 03-80-75-82-31).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité :

RIVIERE Eliane (T. Dijon Nord 03-80-73-16-47).

mais sur la base de **critères aberrants** : quotas attribués par la DGCP, démographie, mobilité, etc. Le TPG a d'ailleurs reconnu que la notation reposait en partie sur ces critères.

La personne dispose de 2 mois à compter de la notification de son rejet de recours pour déposer un recours au niveau national.

RENCONTRE AVEC LE PERSONNEL DES TRESORERIES

Une délégation CGT a rendu visite les 2 et 11 mai 2000 aux personnels des Trésoreries de VITTEAUX, SEMUR EN AUXOIS, MONTBARD, VENAREY LES LAUMES, RECEY SUR OURCE, MONTIGNY SUR AUBE, CHATILLON SUR SEINE et LAIGNES afin de prendre connaissance des revendications et problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement sur leur lieu de travail.

VITTEAUX : dans des locaux toujours en attente de rénovation les personnels nous ont fait part de leur souhait de voir la Trésorerie agrandie avec des archives plus accessibles (actuellement, celles-ci sont au grenier, au-dessus de l'appartement de fonction, ce qui n'est pas très pratique). De plus, la SOCOTEC a signalé lors de son passage, que le plancher du grenier n'était pas adapté au poids du papier qu'il supporte d'où un évident problème de sécurité. De même, il nous a été signalé un besoin urgent d'un micro-ordinateur neuf dans cette Trésorerie en gestion conjointe avec la Trésorerie de PRECY SOUS THIL.

SEMUR EN AUXOIS : en dehors du problème de stockage des anciens terminaux de télégestion qui ont été remplacés par des micro-ordinateurs, aucun problème particulier n'a été signalé dans cette Trésorerie logée dans des locaux neufs.

MONTBARD : toujours en sous-effectif, la Trésorerie a dû digérer la fusion des hôpitaux de Châtillon sur Seine et de Montbard. Le manque de place nécessite d'envisager rapidement des travaux d'agrandissement (place à prendre sur le hall d'entrée). De plus, le hall d'accueil et le bureau du chef de poste sont de véritables étuves en été car le soleil reflète sur les parois vitrées entourant le bâtiment (les rideaux qui ont été posés sont inefficaces). Par ailleurs, une partie du personnel a manifesté le souhait de voir la mise en place des horaires variables. Une demande collective devra donc être faite par les personnels (modèle que nous avons envoyé dans le poste) afin que la Trésorerie Générale fasse le nécessaire.

VENAREY LES LAUMES : en gestion conjointe avec la trésorerie de Baigneux les Juifs, la Trésorerie de Venarey connaît des problèmes d'effectifs liés à des départs qui risquent de ne pas être compensés immédiatement. Au niveau installation, les locaux ont été refaits récemment et du nouveau mobilier a été attribué.

RECEY SUR OURCE : bien qu'installé dans des locaux neufs, la Trésorerie souffre d'un problème de sécurité (signalé par la CGT au CTPL du 8 juin dernier) : il n'existe pas de sortie de secours (une seule porte) et les fenêtres comportent des barreaux.

MONTIGNY SUR AUBE : le poste ne fonctionnait, le jour de notre visite, qu'avec du personnel de l'équipe de suppléance (deux personnes). Ces problèmes d'effectifs sont ressentis avec beaucoup d'inquiétude pour l'avenir.

CHATILLON SUR SEINE : avec le rattachement de la gestion de l'hôpital à la Trésorerie de Montbard et le départ de 3 personnes, des problèmes d'organisation risquent de se poser à la Trésorerie de Châtillon. Les personnels nous ont interrogés sur l'évolution du dossier des horaires variables à la Trésorerie. Lors du dernier CTPL du 8 juin, la CGT a posé la question à la Direction qui a répondu que le retard était imputable au comptable.

LAIGNES : le personnel de la Trésorerie nous a fait part de ses difficultés d'organisation du poste en raison du sous-effectif actuel (-0,50) et de l'augmentation croissante des tâches dans les postes comptables.

- ⇒ Dans l'ensemble des Trésoreries, nous avons débattu des mouvements de lutte de ce début d'année. La réduction du temps de travail a également été évoquée avec les personnels qui ne cachent pas leur inquiétude face à sa mise en œuvre (compensation en termes d'effectifs, remise en cause des droits acquis, etc.).
- ⇒ En conclusion, on peut dire que d'une façon générale le Châtillonnais se sent abandonné par la Direction locale. Une grande inquiétude apparaît au niveau de la suppression des comptes fonds particuliers qui suscite un fort mécontentement des usagers. Les collègues de ces Trésoreries où l'activité d'épargne est importante ont l'impression de trahir bien malgré eux la population rurale qui a une totale confiance dans les agents du Trésor.

BULLETIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON** :